



BIO
en normandie

FILIÈRE PORCINE BIO EN NORMANDIE

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE | DÉCEMBRE 2025



EN FRANCE

TRUIES • En 2024, la France totalise **610 éleveurs** de truies reproductrices soit une baisse de **8,1%** des éleveurs par rapport à 2023. Le cheptel français de truies reproductrices s'élève à **15 849 têtes** en 2024, soit une baisse de **6%** entre 2023 et 2024.

A partir de 2022, avec la crise de la bio, la production de truies est en baisse. Les producteurs ont limité leur production pour équilibrer l'offre avec la demande.

Il est à noter que la bio représente **1,82%** du cheptel de truies (1,94% en 2023). L'élevage de truies en conventionnel reste la norme.

La taille du cheptel varie selon les fermes, notamment si l'élevage de truies est l'atelier principal ou secondaire. La répartition est la suivante :

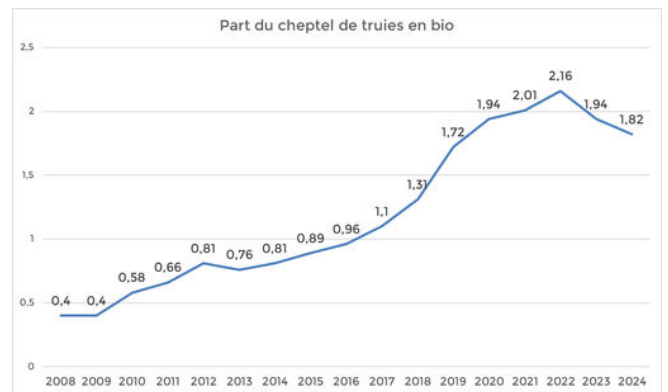
- [0-10[têtes : 373 fermes (-7,7%/2023)
- [10-30[têtes : 100 fermes (-14,5%/2023)
- [30-100[: 102 fermes (-7,3%/2023)
- +100 : 36 fermes (+9,1%/2023)

PORCS • En 2024, la France totalise **904 éleveurs** de porcs soit une baisse de **6,3 %** des éleveurs / 2023. Le cheptel français de porcs s'élève à **197 352 têtes** en 2024, soit une baisse de **10%** par rapport à 2023. Il est à noter que la bio représente 0,9% du cheptel porcin (1% en 2023).

Nombre de fermes par taille de cheptel :

- [0-50[têtes : 519 fermes (-4 %/2023)
- [50-100[: 104 fermes (-18%/2023)
- [100-500[: 158 fermes (+1%/2023)
- +500: 126 fermes (-11%/2023)

CHEPTEL DE TRUIES BIO (FR)



Source : Agence Bio, TRAITEMENT FNAB

EN NORMANDIE

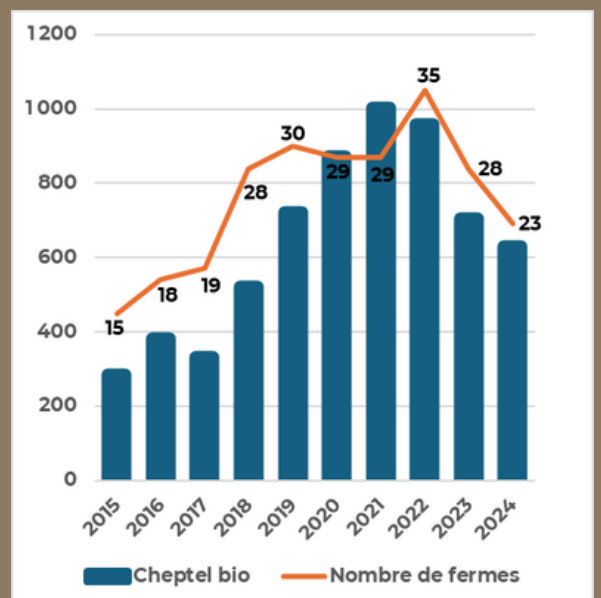
La Normandie compte peu d'élevages de truies et porcs bio. Les cheptels et élevages de truies se situent principalement dans l'Ouest et le Sud-Ouest de l'Hexagone (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bretagne,...)

En 2024, la Normandie représente **4 %** de l'effectif national de truies bio, avec **629 têtes** certifiées bio. Le cheptel régional de truies en bio représente **1,5 %** de l'effectif régional total de truies.

Seulement 23 fermes présentent un atelier de truies reproductrices bio en 2024.

Pour la majorité des fermes normandes, l'atelier truies est un atelier secondaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DU CHEPTEL DE TRUIES REPRODUCTRICES BIO EN NOMBRE DE TÊTES (NO)



Source : Agence Bio, TRAITEMENT BeN

LA FILIÈRE

En lien avec la crise de la filière porcine bio débutée en 2022, le cheptel de truies certifiées bio diminue pour la troisième année consécutive dans la région (- 11 % entre 2023 et 2024) et reste limité au regard de sa faible représentativité face à la production nationale. La filière porcs bio est peu développée en Normandie. Les projets d'installation ou de diversification en porcs bio sont rares. Par ailleurs, on dénombre 33 fermes avec un atelier porcs engraisseurs en 2024 en Normandie.

En termes de valorisation et débouchés, les éleveurs ont le choix des circuits courts ou longs.

En circuits courts de proximité et notamment en vente directe, les éleveurs valorisent la viande de porc et des produits de charcuterie bio. Ils transforment eux-mêmes ou font transformer leurs porcs. Les abattoirs de proximité et à taille humaine favorisent la transformation de «petits volumes», permettant aux éleveurs de développer leur commercialisation en circuit-court. **La Normandie et les territoires limitrophes disposent de sites d'abattage et de découpe certifiés en agriculture biologique.** Il est à noter que le maintien d'outils d'abattage et de découpe de proximité est un enjeu pour les filières d'élevage. Le contexte de décapitalisation non planifiée apporte des incertitudes sur la pérennité ces outils d'abattage et de découpe, impactant notamment les éleveurs bio.

L'abattoir de Carentan, situé à Carentan-les-Marais dans la Manche a été repris par TEBA en avril 2025. Il dispose d'une ligne d'abattage dédiée aux porcs. Toutes ses chaînes sont certifiées bio. L'abattoir affiche un tonnage de 2 185 t en 2025. Néanmoins, sa capacité d'abattage n'est pas saturée, elle s'élève à 3 000 t / an. Le bilan semble rassurant pour les adhérents qui utilisent ce service de proximité.

L'ancien abattoir de Saint Hilaire du Harcouët (50) a été repris par TEBA. Il s'agit désormais d'un atelier de découpe rattaché à l'abattoir TEBA de Carentan. Le site de Saint Hilaire, lieu de découpe et transformation, travaille avec les éleveurs en direct sous la forme de prestations.

En circuits longs, la partie commercialisation des animaux est alors gérée par la structure de première mise en marché. **Des opérateurs 100% bio sont présents sur le territoire : Unebio - filière porcs et Bio Direct.** D'autres acteurs de la filière porc, à la fois bio et conventionnel, sont présents sur le territoire : Agrial, Terrena, Gouessant, Sanders ou encore le Groupe Bigard.

LA CONJONCTURE

L'année **2024 est marquée par une baisse de production.** Les **difficultés de revalorisation des prix de vente** persistent et n'aident pas à sécuriser les revenus, questionnant le maintien des systèmes d'élevage porcin en place. Dans ce contexte, le manque de moyens financiers rend la remise en production difficile pour les élevages qui avaient baissé les volumes produits. Pour maintenir et développer le potentiel de production bio français, il s'agit de mettre en place des solutions structurelles et conjoncturelles pérennes. A minima, **l'application et le contrôle de la loi EGAlim 2** permettrait de créer des débouchés sur tout le territoire. **La filière porcine est équilibrée entre l'offre et la demande** mais ce retour à l'équilibre s'explique principalement par la baisse drastique de l'offre pendant deux ans. La problématique de l'équilibre carcasse est prégnante car le marché de la consommation à domicile est très déséquilibré (surreprésentation du jambon). Pour rappel : les ventes de charcuterie bio ont été divisées par 3 depuis 2021.

En 2025, les abattages sont stables par rapport à 2024. Une légère hausse des abattages de porcins est observée dans les abattoirs de taille modeste, en lien avec le **développement de la vente en circuits courts** (viande de porc) **au détriment de la grande distribution** qui supprime des références en porc bio des rayons. Au cours des 3 premiers trimestres 2025, les ventes de charcuteries bio ont globalement reculé de 3,1 % en volume et de 9,3 % en valeur en GMS (hors hard discount). La **dynamique s'avère positive en magasins bio** en particulier en chiffre d'affaires et, dans une moindre mesure, en volume, pour les produits transformés et la viande fraîche. La restauration hors domicile est un circuit de distribution avec un potentiel de croissance pour écouler les longues, malgré un taux de pénétration encore bas.

LA RÉGLEMENTATION

PRODUIRE DES PORCS BIO - LES POINTS RÉGLEMENTAIRES CLÉS :

- ➔ **L'aliment est 100% biologique**, la ration journalière intègre du fourrage grossier frais ou ensilé
- ➔ **30% minimum de l'alimentation doit être produite à la ferme**, ou à défaut dans la même région.
- ➔ **A titre dérogatoire, l'alimentation des porcs biologiques peut contenir jusqu'à 5% de matières premières protéiques conventionnelles** qui s'avèrent être non disponibles en bio (protéines de pomme de terre, gluten de maïs...). Cette dérogation n'est valable que pour les porcelets (- de 35kg) et devrait prendre fin au 31 décembre 2026, date à partir de laquelle l'alimentation des porcs devra être 100% bio.
- ➔ **L'utilisation d'acides aminés de synthèse est interdite.**
- ➔ **Le lien au sol en bio** impose que les matières organiques produites par les porcs biologiques (lisier, fumier) doivent être épandues sur les terres certifiées AB de la ferme. En cas d'excédent à l'échelle de la ferme, un plan d'épandage, en coopération avec d'autres fermes certifiées AB, doit être mis en œuvre pour assurer la destination de ces effluents bio vers des terres bio.
- ➔ **Les porcelets sont nourris au lait maternel pendant au minimum 40 jours.** Dans les faits, un sevrage à 42 ou 49 jours est pratiqué pour faciliter l'organisation du travail en bandes

SOURCES :

- Observatoire régional de l'agriculture biologique
- Données statistiques Agence Bio, traitement FNAB & Bio en Normandie
- Fiche réglementaire Porc Bio, FNAB
- Notes de Conjoncture, Agence Bio

CONTACTS :

- **Héloïse BILLOT**, conseillère territoires & transition agricole : hbillot@bio-normandie.org ; 06 95 29 95 89
- **Noémie BELKACEMI**, responsable élevage : nbelkacemi@bio-normandie.org ; 06 35 71 76 37



BIO
en normandie

Avec le soutien financier de :



RÉGION
NORMANDIE